

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 26 (1934)
Heft: 6

Artikel: Comment commencer?
Autor: Hürlimann, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383969>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment commencer?

(Au sujet de la question de la jeunesse dans les syndicats.)

Par *Ernest Hürlimann.*

Les articles des collègues Neumann et Wagner, parus dans le numéro 4 de la *Revue syndicale*, ont traité en détail la question de l'importance que présente la question de la jeunesse dans les syndicats. Les bons conseils et les propositions judicieuses à l'adresse des groupes de jeunesse émanent à coup sûr de personnes qui possèdent une riche expérience pratique sur la jeunesse. Mais il existe encore de nombreuses sections syndicales qui pratiquement n'ont encore rien entrepris dans ce domaine et n'ont pas la moindre notion sur la manière de traiter ce problème de la jeunesse. Ce n'est pas que la volonté ou le désir fassent défaut, mais nombreuses sont les sections qui se posent la question: Par quoi faut-il commencer? qu'elles n'ont pas encore résolue. Cette question n'est pas sans importance, car des essais tentés un peu à la légère et qui ont échoué, poussent les initiateurs déçus à dire trop facilement: « Nous avons essayé à notre tour, mais sans réussir! » C'est pourquoi cette question mérite que l'on s'y arrête, car la bonne marche d'un groupe de jeunesse dépend dans une large mesure, des bases sur lequel il est fondé.

Il convient avant tout de ne pas compter sur un succès immédiat. Un groupe de la jeunesse formé trop impulsivement sera tel un feu de paille, soit de courte durée. Si l'on veut créer un groupe de jeunesse syndicale dont l'activité doit être fertile, il faut commencer sur une base modérée établie avec soin et vigueur.

Lors du choix du collègue chargé de s'occuper du groupe, un bon caractère et de l'initiative sont les qualités requises. Il se trouve certainement un collègue répondant à ces conditions dans chaque section. La liberté d'action et la confiance que lui accorderont les comités de section l'encourageront à prendre de l'initiative. L'idée qu'ont certains fonctionnaires que rien ne peut se faire sans eux, devrait être abolie. Ils devraient comprendre que l'impulsion à donner aux syndicats ne doit pas émaner du secrétariat seulement, mais des ouvriers eux-mêmes, si l'on veut conserver au mouvement sa force initiale.

Il en est de même du collègue qui s'occupe de l'œuvre de la jeunesse. Il fera bien de s'adjoindre comme aide, un jeune homme qu'il estimera approprié à ce poste et qui sera déjà si possible intéressé au mouvement syndical. Il se préparera d'avance sur la manière dont il convaincra ce jeune homme. Il importe que dès la première rencontre il se crée une ambiance de confiance réciproque. Une promenade du soir toute fortuite sera la meilleure occasion pour poser les premiers jalons. Si le jeune homme paraît vraiment être la personne qu'il faut, il conviendra de l'intéresser à la question, l'inviter pour une deuxième et une troi-

sième promenade et discuter avec lui de la manière à employer pour fonder un groupe de jeunesse. Certains collègues très qualifiés éprouveront peut-être quelque gêne à aborder la question avec un jeune homme; cette gêne doit être surmontée. Elle disparaîtra dès le premier contact et sera remplacée par un sentiment de satisfaction et de contentement dû à la réussite des premières tentatives de rapprochement.

La liberté d'action et d'initiative requise par le collègue chargé de l'organisation du groupe de jeunesse, sera également accordée au jeune moniteur. Il doit sentir qu'on a confiance en lui et en ses capacités. Nous n'entendons pas par là qu'il faut le laisser se débrouiller tout seul pour la direction du groupe. Le jeune collègue sollicitera de lui-même conseil et avis à son aîné qui aura su créer une bonne atmosphère de confiance. Ce premier contact sera tenté avec 2, 3 ou 4 jeunes gens, s'il y a possibilité. Si tel est le cas, le premier sera chargé de s'entendre avec ses camarades au sujet de la fondation d'un groupe de jeunesse syndicale, de les y intéresser et de les engager à participer à une entrevue avec les collègues plus âgés du syndicat. Si l'on a l'impression que les jeunes ont compris ce que l'on attendait d'eux, on leur confèrera à chacun une tâche déterminée. Dès qu'un noyau de jeunes gens sera ainsi formé, il n'y a pas lieu de se faire du souci pour la bonne marche et le développement du groupe. Il appartiendra à ce moment-là au chef du groupe de la jeunesse de rester en contact avec ces jeunes gens, d'entretenir en eux une certaine fierté, un sentiment de dignité et de responsabilité pour le travail qu'ils ont accompli et en peu de temps le groupe des jeunes deviendra la joie de la section.

Cet exposé n'indique qu'*un seul* des nombreux moyens à utiliser en vue d'arriver à un bon résultat dans l'œuvre pour la jeunesse. Je voudrais surtout que l'on évite de se mettre au travail à grand renfort de réclame et de tam-tam. Il ne faut pas commencer par convoquer de grandes assemblées, qui en réalité ne sont pas aussi grandes qu'on ne le désirait, mais commencer modestement, sûrement et surtout le plus vite possible!

Economie politique.

Les sociétés anonymes suisses en 1933.

Le mouvement suivi par les sociétés anonymes suisses au cours de l'année dernière se distingue par deux faits spéciaux. Tout d'abord le sensible recul du capital nominal porté à 8653 millions de francs est significatif en tant qu'effet produit par l'assainissement d'entreprises et la dévalorisation d'effets due à la crise et à la dépression économique. Comparativement à 1932, ce recul est de 288 millions et représente dans la statistique économique suisse un record encore jamais atteint. La seconde caractéristique réside dans le fait que les $\frac{4}{5}$ de cette importante diminution du capital sont supportés par les sociétés